Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D159_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du lundi 9 novembre 2026

Service référent : *Urbanisme*

Objet : Mise à jour de l'inventaire zones humides

L'An deux mil vingt-six, le 09 novembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 03 novembre 2026, s'est réuni à la Maison des Association en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LE ROUX, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Christine POUILLET, M. Serge BROSOLO, Mme Annick DELAUNAY, M. Jean-Michel BELZ, M. Hugues VANNIER, Adjoint au Maire, Mme Pascale SALINAS, M. Nicolas LECOMTE, Mme BARGAIN Marie-Céline, Mme Alizée POUILLET, M. Gérard MAISNIER, M. Alexis LIGEOUR, Conseillers délégués, Mme Nicole KIRSCHGESSNER, Mme Eugénie CORITON, M. Alain MOREAU, Mme Viviane AUDIC, Mme Arlette ROSSIGNOL, Mme Martine LE BERRE, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Marie-Hélène BERTRAND, Mme LEMOULINIER Sophie, Mme Sophie LAPLANCHE Conseillers municipaux.

Absents : M. Pierre-Yves ROSTREN,

Représentés : Mme Corinne GONTARD représentée par M. Nicolas LECOMTE ; M Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR, M. Alain BENSOUSSAN représenté par Mme Anne CLARISSE TURI

Secrétaire de séance : Mme Alizée POUILLET

Conseillers en exercice : 27
Présents : 23
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D159_2026-DE

Séance du conseil municipal du lundi 9 novembre 2026
Délibération N°159/2026

Service référent : Urbanisme

Objet : Mise à jour de l'inventaire zones humides

Rapporteur : Madame Annick DELAUNAY, adjointe au Maire, chargée de l'Urbanisme et des Jumelages.

Exposé :

Un premier inventaire des zones humides a été approuvé par le Conseil municipal les 17 décembre 2012 et 2 avril 2013. Cet inventaire a été intégré au PLU approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 16 octobre 2014, modifié le 29/09/2025 et mis en révision le 20/06/2022.
Par délibération en date du 21 mai 2024, deux mises à jour de l'inventaire des zones humides ont déjà été réalisées, concernant les secteurs de projets de la ZAC Saint-Julien Sud et de l'extension de la Zone d'Activités Plein Ouest.

Depuis, deux nouvelles mises à jour d'inventaire ont été effectuées :

- Inventaire zones humides réalisé dans le cadre du projet de padel à côté de l'aérodrome
    - Maître d'ouvrage : Commune de Quiberon
    - Date de réalisation de l'inventaire : 15 avril 2026
    - Bureau d'étude mandaté : SYNERGIS

- Inventaire zones humides réalisé dans le cadre du projet de voie verte entre la rue Vauban et la rue du Fort Neuf
    - Maître d'ouvrage : Commune de Quiberon
    - Date de réalisation de l'inventaire : 13 mai 2026
    - Bureau d'étude mandaté : SYNERGIS

Les cartographies des zones humides en découlant sont annexées à la présente délibération.
Conformément à la réglementation en vigueur, Il est proposé au Conseil municipal :

- De solliciter l'avis de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Golfe du Morbihan et Ria d'Etel, garante des inventaires de zones humides, sur les mises à jour d'inventaires précitées ;
- De s'engager à intégrer dans le document d'urbanisme de la Commune lors de la prochaine modification ou révision, les mises à jour une fois approuvées par la CLE du SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Etel ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires pour finaliser cette opération et à signer toutes pièces s'y rapportant.

Avis des commissions municipales : Lors de la séance en date du 13 aout 2026 la Commission municipale Aménagement Urbanisme et Mobilités a émis un avis favorable.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D159_2026-DE

Adoption :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'environnement et notamment les Livre II et Livre III,
Vu les délibérations approuvant l'inventaire initial des zones humides en date du 17 décembre 2012 et du 2 avril 2013 ;
Vu le SDAGE Loire-Bretagne, adopté le 3 mars 2022, conférant aux Commissions Locales de l'Eau (CLE) le rôle de garant des inventaires de zones humides ;
Vu le SAGE du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Etel approuvé par arrêté préfectoral le 24 avril 2020 ;
Vu la mise à jour de l'inventaire des zone humides annexée,

À l'unanimité, après en avoir délibéré, le conseil municipal,

SOLLICITE l'avis de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Golfe du Morbihan et Ria d'Etel, garante des inventaires de zones humides, sur les mises à jour d'inventaires précitées ;

S'ENGAGE à intégrer dans le document d'urbanisme de la Commune lors de la prochaine modification ou révision, les mises à jour validées par la CLE du SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Etel. ;

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires pour finaliser cette opération et à signer toutes pièces s'y rapportant.

DIT que la présente délibération sera transmise pour exécution au Pôle Aménagement Urbanisme et Déplacements ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 10 novembre 2026

Le Maire



Patrick LE ROUX

R. A. A. : 2026-
Classification actes : URBANISME – 2.1 – DOCUMENTS D'URBANISME
Publié le 13 novembre 2026

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20261110-D159_2026-DE